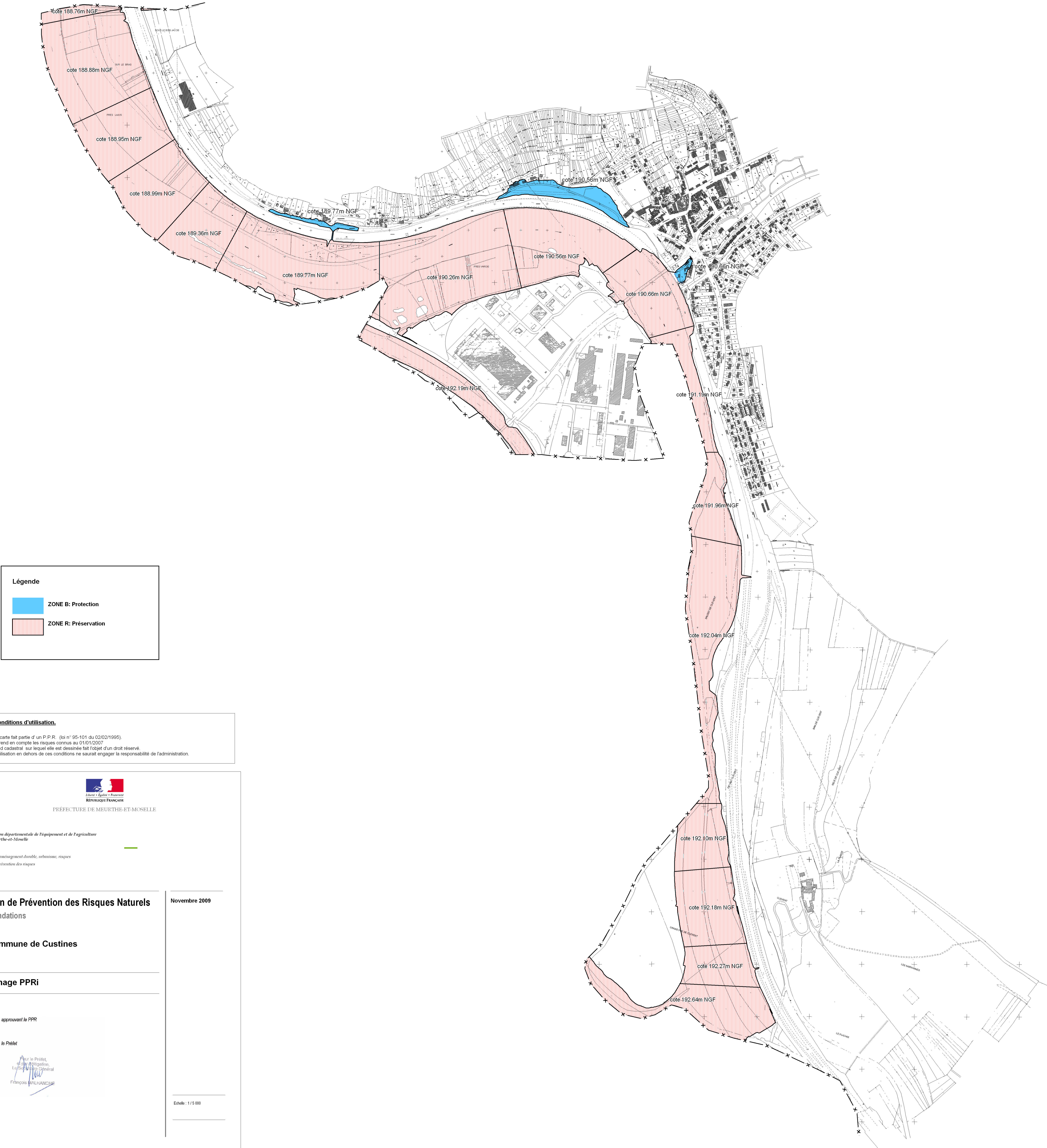




- L gende**
- ZONE B: Protection**
 - ZONE R: Pr servation**

Conditions d'utilisation.

- * Cette carte fait partie d' un P.P.R. (loi n  95-101 du 02/02/1995).
- * Elle prend en compte les risques connus au 01/01/2007.
- * Le fond cadastral sur lequel elle est dessin e fait l'objet d'un droit r serv .

Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilit  de l'administration.



PR FECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction d partementale de l' quipement et de l'agriculture
de Meurthe-et-Moselle

Service am nagement durable, urbanisme, risques
Unit  pr vention des risques

Plan de Pr vention des Risques Naturels Inondations

Commune de Cустines

Zonage PPRI

approuvant le PPR

le Pr fet

Pour le Pr fet,
Le Maire D l g ,
Fran ois MULHANSCHUE

Novembre 2009

Echelle : 1 / 5 000